

INSCRIPTIONS LYCEE JACOB HOLTZER

CLASSES DE SECONDES GENERALES - RENTREE 2022-2023

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que votre enfant est affecté(e) au Lycée général et technologique Jacob Holtzer de Firminy.

Afin de procéder à son inscription je vous demande de vous présenter au lycée en fonction de votre établissement d'origine selon le planning suivant :

Lundi 4 juillet 2022 de 8h à 12h

- Collège Louis Gruner
- Collège Bois de la Rive
- Collège Emile Falabrègue
- Collège les Bruneaux

Lundi 4 juillet 2022 de 13h à 17h

- Collège Saint-Firmin
- Collège Waldeck Rousseau
- Collège Massenet-Fourneyron
- Collège Jules Vallès
- Collège Saint-Joseph
- Autres établissements

Vous veillerez à joindre les documents ci-dessous au moment de l'inscription :

<input type="checkbox"/> La fiche de renseignement complétée (jointe au dossier)
<input type="checkbox"/> La fiche d'urgence (jointe au dossier)
<input type="checkbox"/> La fiche d'options (jointe au dossier)
<input type="checkbox"/> La photocopie de toutes les pages du carnet de vaccination figurant sur le carnet de santé
<input type="checkbox"/> Une photocopie de la carte d'identité de l'élève ou du livret de famille
<input type="checkbox"/> En cas de séparation ou de divorce des parents, copie du jugement indiquant à qui a été confiée la garde de l'enfant.
<input type="checkbox"/> Non obligatoire : pour toute inscription à la maison des lycéens, joindre un chèque de 10 euros à l'ordre de la maison des lycéens du lycée Jacob Holtzer.

Vous pouvez également inscrire votre enfant par le biais des Téléservices de l'Education Nationale sur l'adresse :

<https://educonnect.education.gouv.fr> en vous connectant à l'aide des identifiants remis par les collèges d'origine.

Attention ! L'inscription en ligne ne dispense pas le dépôt des documents à rendre obligatoirement (fiche d'urgence, fiche de renseignements...)

En l'absence des pièces demandées, l'inscription ne pourra être garantie.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Proviseur
C Tardy



LES DOSSIERS INCOMPLETS SERONT REFUSES

INFORMATIONS AUX FAMILLES

Restauration

Le restaurant scolaire fonctionne en self-service ouvert tous les jours : du lundi au vendredi inclus.

Le système de contrôle d'accès à la demi-pension se fait à partir d'un distributeur automatique de plateaux. L'élève n'aura pas à déterminer à l'avance les jours où il prendra son repas. Le prix d'un repas est de 4€ (tarif 2022).

Les externes et les nouveaux élèves qui désirent avoir accès au service de restauration à la rentrée scolaire peuvent :

- Se présenter au secrétariat Vie de l'élève dès la rentrée pour y récupérer les codes d'accès individuels de **paiement par carte bancaire** sur le site internet du lycée Jacob Holtzer (<https://jacob-holtzer.ent.auvergnerhonealpes.fr>) rubrique paiement en ligne. Les codes peuvent être demandés et transmis par mail.
Il vous est demandé de créditer le compte d'un montant de **40 € minimum** équivalent à la valeur de 10 repas.
- **A défaut** de pouvoir payer en ligne, un chèque de **40€ minimum** pourra être déposé au secrétariat Vie de l'élève. Ce chèque sera libellé au nom de "du régisseur du lycée Jacob Holtzer".
- Le Pass région est à commander dès que possible sur le site : <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr>. Il permettra d'accéder au self en présentant celui-ci devant le distributeur de plateaux.

Ces tarifs sont valides jusqu'au 31/12/22. Une augmentation peut être prévue au 01/01/2023 sur proposition du conseil d'administration et accord du Conseil Régional Rhône-Alpes.

Chaque repas pris sera débité sur le compte de l'élève. Lorsque le solde atteindra la valeur de 3 repas, il vous sera demandé de réapprovisionner **à la hauteur minimale de 5 repas**.

Lors du départ de l'élève, le solde restant sur le compte self de l'élève sera remboursé sous réserve d'une demande écrite de la famille accompagnée d'un RIB original.

Bourses de lycée

Les demandes de bourses de lycée pour la rentrée 2022/2023 sont à déposer sur la plateforme internet de l'académie de Lyon (<https://educonnect.education.gouv.fr>) dans les plus brefs délais. A la rentrée de septembre, une campagne complémentaire devrait être organisée.

Fonds sociaux

En cas de difficultés financières, vous pouvez contacter Madame SASSOLAS, assistante sociale du Lycée, pour bénéficier d'une aide de fonds social pour le paiement des repas de l'élève ou toute autre aide financière liée à la scolarité. Elle est joignable via le standard au 04 77 10 17 30

Internat

Les frais d'internat sont payables par **carte bancaire** sur le site du lycée à réception de la facture trimestrielle. Les tarifs actuels sont de **1440,25 € pour l'année 2022**.

Le forfait peut être augmenté au 1er janvier 2023 en fonction du taux moyen annuel d'augmentation autorisé. L'accès au service Restauration se fera par le Pass Région.

Les nouveaux internes devront venir au secrétariat Vie de l'élève déposer un chèque de caution de 30 € pour les clés de leur chambre. Le chèque est encaissé et la caution sera restituée en fin d'année scolaire par virement administratif après état des lieux et restitution des clés.

Un état des lieux sera effectué à l'arrivée et au départ de chaque interne.

INFORMATIONS DU SERVICE MEDICAL DU LYCEE

1 – Visite médicale pour aptitude aux travaux réglementés :

Tous les élèves **mineurs** des classes de BAC professionnel doivent bénéficier d'une visite médicale d'aptitude à la formation professionnelle. Celle-ci aura lieu dès septembre et jusqu'aux vacances de Toussaint. Les élèves seront vus par le médecin scolaire avec leur **carnet de santé** (et/ou de vaccinations) et le **questionnaire médical** remis avec le dossier d'inscription.

En cas de non respect des consignes, seul un deuxième rendez-vous sera proposé.

2 – PAI (Projet d'Accueil Individualisé) :

Dans les cas de troubles de la santé de l'élève évoluant sur une longue période (diabète, épilepsie, allergie grave ou autre...), **la famille peut demander la mise en place d'un PAI** et prendre contact avec l'infirmière pour évaluer la situation médicale (traitement ou soins particuliers, besoins spécifiques, protocole d'intervention en cas d'urgence...) en collaboration avec le médecin scolaire, dans le respect de la confidentialité (BOEN n°34 du 18 sept 2003).

3 – PAP (Plan d'accompagnement personnalisé) :

Les élèves présentant **des difficultés scolaires résultant d'un trouble des apprentissages** (dyslexie, dysphasie, dyscalculie, trouble du langage...) peuvent bénéficier d'un PAP.

A l'initiative de la famille ou de l'équipe enseignante, le PAP est mis en place en accord avec la famille.

Si votre enfant a déjà bénéficié d'un PAP au collège, il est à transmettre par l'établissement d'origine au lycée dans le livret scolaire de l'élève et sera à réactualiser par la nouvelle équipe enseignante.

En cas de nouvelle demande, la famille (ou le professeur principal en accord avec la famille) doit au préalable, remplir une fiche navette à transmettre au chef d'établissement (accompagnée de justificatifs médicaux, paramédicaux, bilan orthophonique...), qui transitera par le médecin scolaire et donnera un avis à la mise en place du PAP. Celui-ci sera élaboré par l'équipe enseignante et visé par la famille et le chef d'établissement.

4- PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) :

Il concerne les élèves qui ont une notification MDPH et définit les mesures compensatoires liées à la situation de l'élève (handicap, trouble dys sévère, nécessité d'AVS, autre...)

Si l'élève bénéficie déjà d'un PPS, **la famille ou l'établissement d'origine informe le lycée et l'enseignant référent organise une réunion en équipe de suivi de scolarisation (ESS)** pour mettre en place les mesures nécessaires à la scolarisation.

Si l'élève ne bénéficie pas de notification MDPH et que la famille (ou l'équipe éducative) juge nécessaire la mise en place d'un PPS, un document GEVA-sco est à élaborer en équipe et transmis à la MDPH par la famille avec un dossier complet (certificat médical, bilan du conseiller d'orientation psychologue).

PASS'REGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Le Pass'Région est une carte établie par la Région Auvergne-Rhône-Alpes à l'attention des tous les élèves scolarisés dans un lycée.



La carte Pass'Région **est obligatoire** pour :

- Entrer dans l'établissement
- Récupérer les manuels scolaires gratuitement à la rentrée
- Accéder au self-service du restaurant scolaire

Pour obtenir le Pass'Région :

Je le commande en ligne

- Sur l'application mobile Pass'Région Apple Store et Google Play
- Sur internet, passregion.auvergnerhonealpes.fr

L'établissement valide ensuite votre demande. Vous recevez en général



SI VOUS AVIEZ UN PASS REGION L'AN DERNIER. CONSERVEZ-LE. II AURA LES MÊMES AVANTAGES L'AN PROCHAIN.

Le Pass'Région offre également plein d'avantages pour les jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes : achats manuels scolaires, mais aussi sport, culture (places de ciné, concerts, etc.), santé, bons plans, réductions, etc.

Vous pouvez retrouver tous les avantages sur le site : passregion.auvergnerhonealpes.fr

INFORMATION SUR LE TRAITEMENT DE VOS DONNEES PERSONNELLES POUR L'INSCRIPTION DANS L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Les données personnelles collectées via le dossier d'inscription papier sont nécessaires aux fins d'inscription de votre enfant auprès du lycée Jacob Holtzer.

Les informations recueillies sont limitées aux seules données strictement nécessaires et font l'objet de différents traitements mis en œuvre dans le cadre de la mission d'intérêt public de l'éducation nationale :

- la gestion de l'inscription dans l'établissement ;
- la gestion administrative et financière ;
- le suivi de la scolarité (y compris lié à des scolarisations particulières), l'orientation et l'affectation ;
- la gestion des examens ;
- la gestion des activités scolaires et extra scolaires (listes de classes, de groupes...);
- l'utilisation d'outils de travail informatisés (Environnement numérique de travail, intranet, tablettes...)
- la gestion de la restauration, de l'internat et des services annexes (contrôle d'accès).

L'ensemble de ces traitements est nécessaire à l'exécution du contrat de scolarisation de votre enfant dans notre établissement.

Le responsable des traitements est le chef d'établissement pour **tous les traitements réalisés au sein de l'établissement.**

Certains traitements comme la scolarisation des élèves en situation de handicap, la gestion de l'affectation en fonction des spécificités territoriales, le suivi de la scolarité (téléservices d'inscription, livret scolaire numérique, affectation), ou encore la gestion des examens ... sont sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale, du recteur d'académie (ou le directeur académique des services de l'Éducation nationale par délégation).

Vos informations personnelles sont conservées de façon sécurisée dans un cadre de confiance pendant la durée réglementée et strictement nécessaire aux traitements (Référence BOEN N° 24 du 16 juin 2005).

L'accès à vos données personnelles est strictement limité :

- o Au lycée Jacob Holtzer
- o Aux services académiques du rectorat de l'académie de Lyon.

Aux institutions :

- o La région Auvergne Rhône Alpes en charge de l'établissement.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données, Vous-même - et votre enfant s'il a plus de 15 ans - avez le droit d'accéder à vos données personnelles et le droit de les rectifier en formulant une demande écrite à la proviseure du lycée ou auprès du délégué à la protection des données de l'académie en écrivant à :

Rectorat de l'académie de Lyon
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
92, rue de Marseille – 69007 LYON

Cité scolaire Jacob Holtzer

Tel : 04 77 10 17 30
Ce.0420014m@ac-lyon.fr
5, rue Michelet
42704 Firminy CEDEX

ANNEE 2022– 2023

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

MEF :
(réservé à l'administration)

Classe :

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

NOM :

PRENOMS :
(Dans l'ordre de l'état civil)

Sexe F M NATIONALITE :

Né(e) le :

En France : Département : Commune :

A l'étranger : Pays : Commune :

Portable de l'élève : (si élève majeur)

Mail de
l'élève :
(L'adresse mail de l'élève sera nécessaire pour les inscriptions aux examens. Indiquez là dès à présent)

REGIME

Externe demi pensionnaire interne

ELEVE BOURSIER

Oui Non

ADAPTATION DU PARCOURS SCOLAIRE

L'année précédente votre enfant bénéficiait-il de mesure d'aménagements (PAI, PAP, PPS...)?

Oui Non

Votre enfant est-il reconnu pour un « handicap » par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H.) ?

Oui Non

SCOLARITE ANNEE PRECEDENTE

Etablissement :

Classe :

Collège d'origine :

RESPONSABLES	Responsable légal 1		Responsable légal 2	
	père <input type="checkbox"/>	mère <input type="checkbox"/>	Tuteur <input type="checkbox"/>	ASE <input type="checkbox"/>
NOM Prénom				
Adresse complète CP : Ville :	 CP : Ville :	
N° de téléphone				
N° de portable				
Adresse mail				
Profession				
Téléphone travail <i>(facultatif)</i>				

SITUATION FAMILIALE DES PARENTS RESPONSABLES	Célibataire <input type="checkbox"/> marié(es) <input type="checkbox"/> divorcé(e)s <input type="checkbox"/> vie maritale <input type="checkbox"/> séparé(e)s <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/>
---	--

ENFANT A CHARGE	
Nombre total d'enfants à charge :	Nombre d'enfant en lycée ou collège :

REGIME DE SORTIE
<p>➤ Sortie libre en dehors des cours et des activités obligatoires (en cas de sorties non autorisées, merci de joindre une demande écrite à adresser au CPE)</p> <p style="text-align: center;">OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>➤ Autorisation à rejoindre et à quitter par ses propres moyens les lieux de sorties organisées, hors de l'établissement, dans le cadre des activités scolaires (théâtre, cinéma, musée, ...)</p> <p style="text-align: center;">OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>



L'inscription vaut acceptation du Règlement Intérieur du lycée, ainsi que de la charte d'utilisation d'internet et de la laïcité.

Signatures :

Responsable légal 1

Responsable légal 2

Elève

ANNEE 2022-2023

FICHE D'URGENCE

IDENTIFICATION ELEVE

NOM : Prénom :

Date de naissance : Classe :

Sexe : F M Régime : EXT DP INT

Adresse :

.....

PARENTS OU RESPONSABLES LEGAUX

NOMS	PORTABLE	DOMICILE	TRAVAIL
Légal 1 :			
Légal 2 :			
Autres (à préciser)			

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le plus adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

VACCINATIONS

Joindre les photocopies du carnet de santé pour les vaccinations obligatoires DT Polio.

Date du dernier rappel DT polio (vaccin antitétanique).....

NOM, ADRESSE, TELEPHONE du MEDECIN TRAITANT

.....

.....

PAI - PPS - PAP

PAI (Projet d'Accueil Individualisé) 2021/2022 oui non A renouveler: oui non

PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) 2021/2022 oui non

PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) 2021/2022 oui non

Si oui, précisez le motif (diabète, épilepsie, asthme, allergies alimentaires... dyslexie ou autre dys.....):

.....

Retournez SVP (verso à compléter) _

Si vous renouvelez le PAI de votre enfant, merci de remplir avec votre médecin le PAI distribué par le service infirmerie et de le retourner à l'infirmerie dès la rentrée **avec une ordonnance récente et le traitement de votre enfant** en vérifiant la date de péremption.

Si votre enfant s'inscrit au lycée Jacob Holtzer pour la première année, merci de demander à l'infirmerie un formulaire PAI vierge ou à l'adresse suivante : <https://www.ac-lyon.fr › rhone-sante-scolaire-121792>

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :

Antécédents médicaux :.....

Antécédents chirurgicaux :.....

Souffre-t-il d'allergies (alimentaires, médicamenteuses ou autres) ? Oui Non

Si oui la ou lesquelles :.....

Quel est son traitement ?.....

Est-il asthmatique ? Oui non Quel est son traitement ?.....

Est il sujet à des crises de : Spasmophilie Tétanie Epilepsie

Votre enfant suit il un traitement ? Si oui Lequel ?.....

Souffre t il d'une maladie ? La ou lesquelles :.....

Prend-il un traitement ? Si oui lequel.....

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance des infirmières :.....

.....

.....

Attention :

En cas de traitement ponctuel ou annuel, à suivre sur les heures scolaires vous devez nous fournir l'ordonnance du médecin avec le ou les médicaments et déposer le tout à l'infirmerie car il est interdit de détenir des médicaments au lycée ou à l'internat.

Si votre enfant est interne veillez à ce qu'il ait ses papiers de SS (une copie de l'attestation de droit) et mutuelle.

Merci de joindre cette Fiche Infirmerie avec la photocopie des vaccinations du carnet de santé et le questionnaire médical (pour le Lycée Professionnel uniquement) au dossier d'inscription sous pli cacheté à l'attention du "service infirmerie" en précisant le nom, prénom et la classe de votre enfant.

Date et signatures :

Cité scolaire Jacob Holtzer

Tel : 04 77 10 17 30
Ce.0420014m@ac-lyon.fr
 5, rue Michelet
 42704 Firminy CEDEX

ANNEE 2022– 2023

LANGUES VIVANTES ET OPTIONS

Classe

Nom :	Prénom :	Date de naissance :
-------	----------	---------------------

Fille <input type="checkbox"/>	Garçon <input type="checkbox"/>
--------------------------------	---------------------------------

<input type="checkbox"/> LV1 Anglais	<input type="checkbox"/> LV2 Allemand	<input type="checkbox"/> LV2 Espagnol	<input type="checkbox"/> LV2 Italien
--------------------------------------	---------------------------------------	---------------------------------------	--------------------------------------

Enseignements optionnels (2 maximum en fonction des capacités d'accueil)

Latin (2h quinzaine) <input type="checkbox"/>	Euro (1h) <input type="checkbox"/>	EPS (3h) Escalade/basket <input type="checkbox"/>	Sections sportives (sur dossier uniquement) Arbitrage basket <input type="checkbox"/> Football <input type="checkbox"/>	Sciences de l'ingénieur (1h30) <input type="checkbox"/>	Atelier audio- visuel (2h quinzaine) <input type="checkbox"/>
---	--	---	--	---	---

J'ai pris connaissance des options facultatives qui sont proposées pour l'entrée en classe de seconde.

J'ai bien noté que mes choix sont indicatifs et que tout sera mis en œuvre pour les satisfaire dans la mesure des capacités d'accueil. En cas de non-réponse ou de choix incomplet, l'établissement préconisera les enseignements à suivre.

Date :

Signature de l'élève :

Signature des parents :



**ACADÉMIE
DE LYON**

Liberté
Égalité
Fraternité

Cité scolaire Jacob-Holtzer

Firminy



Cité scolaire Jacob Holtzer

Tel : 04 77 10 17 30

Ce.0420014m@ac-lyon.fr

5, rue Michelet

42704 Firminy CEDEX

ANNEE 2022– 2023

LISTE DES FOURNITURES

Classe de secondes

Français	Grand classeur, feuilles intercalaires, pochettes transparentes.
Histoire/géographie	2 grands cahiers (24*32 96 pages – crayon de couleur – 1 surligneur – 1 pochette grand format avec à l'intérieur des feuilles doubles grand format et des feuilles simples grand format.
Education morale et civique	1 clé USB – 1 pochette avec feuilles simples grands formats à l'intérieur.
Mathématiques	<ul style="list-style-type: none"> • Dans la trousse : avoir toujours un crayon à papier, une gomme, un tube de colle, un compas, 1 stylo 4 couleurs ou 1 stylo rouge, un vert, un bleu et un noir • Une Règle et une équerre ou une réquerre, un rapporteur. • Une calculatrice graphique et programmable avec mode examen : voir document joint. • Un grand classeur avec 4 intercalaires, des pochettes plastiques, des feuilles simples à PETITS CARREAUX, pour le cours et les exercices. Des feuilles doubles grand format pour les devoirs. • Un cahier de brouillon. <p>DNL : un porte documents de 30 vues minimum qui sera utilisé pour les 3 années (2nde, 1ère, Terminale).</p>
Anglais	<p>Un cahier grand format (24x32) de 90 pages. Un carnet (qui servira à noter le vocabulaire nouveau et qui les suivra sur les trois ans). Ne pas prendre de répertoire !! Une clé USB (qui peut être commune pour toutes les matières). Des écouteurs filaires pouvant se brancher sur un PC.</p>
Allemand	Un grand cahier (24x32) de 96 pages.
Espagnol	Un grand cahier 24x32, grands carreaux sans spirale, 96 pages.
Sciences physiques	<p>Un grand classeur avec un minimum 50 feuilles simples grands carreaux, une dizaine de feuilles doubles grands carreaux, des pochettes plastiques, 4 intercalaires. Une trousse complète Une calculatrice. Une blouse blanche/</p>

<p>SVT</p>	<p>Un grand classeur avec un minimum 50 feuilles simples grands carreaux, une dizaine de feuilles doubles grands carreaux, des pochettes plastiques, 4 intercalaires. Une trousse complète Une calculatrice Une blouse blanche</p>
<p>EPS</p>	<p>Enseignement commun : tenue de sport spécifique (short ou survêtement et t-shirt de rechange), chaussure DE sport et une gourde ou une petite bouteille d'eau</p> <p>Option EPS 3h : chaussons d'escalade (qui serviront pour les 3 années) + matériels demandés en enseignement commun</p>
<p>SNT</p>	<p>Un porte-vues d'environ 20 vues ou un classeur "fin" format A4 avec des pochettes plastiques ; des feuilles simples et des feuilles doubles format 21x29,7 à grands carreaux".</p>
<p>Toutes disciplines</p>	<p>Il est conseillé aux élèves d'avoir un casque audio filaire doté d'une prise jack, afin d'accéder aux ressources audiovisuelles en cours et au CDI.</p>

Présentation

Comme l'indique le site Eduscol, l'admission en section européenne nécessite « **une aptitude et une motivation pour l'apprentissage des langues.** » fondée sur les axes suivants :

- l'enseignement en langue étrangère d'une discipline non linguistique,
- la connaissance approfondie de la culture du pays de la section.

La mention « **section européenne** » sur le diplôme du baccalauréat est obtenue lors d'une évaluation spécifique qui impose trois conditions cumulatives :

- avoir suivi l'enseignement de DNL et un renforcement en langue anglaise 1h par semaine dans chacune des deux disciplines sur le cycle terminal (1^{ère}, T^{ale}).
- avoir obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12 sur 20 à la note de contrôle continu d'anglais.
- avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'épreuve spécifique de contrôle continu, note constituée à 80% de la note obtenue à une interrogation orale passée en fin d'année de terminale et à 20% d'une note attribuée conjointement par le professeur d'anglais et le professeur de DNL.

Au lycée Jacob Holtzer, la section européenne concerne des activités de mathématiques (DNL Maths) en anglais.

En classe de seconde, c'est une heure de plus à l'emploi du temps. Dans le cycle terminal (1^{ère}, T^{ale}) cela correspond à **2 heures de plus** à l'emploi du temps : une heure dispensée par le professeur de DNL et une heure par un professeur d'anglais sur des thèmes choisis avec le professeur de DNL et qui permettent la connaissance approfondie de la culture Anglaise.

L'inscription en classe européenne se fait dès la classe de Seconde. A l'issue de la classe de seconde, l'élève peut soit choisir d'abandonner la section soit s'engager pour le cycle terminal.

Attention, un **bon niveau** en anglais et une **solide motivation** sont nécessaires.

Une inscription en section européenne suppose :

- **une grande ouverture d'esprit,**
- **un parcours progressif,**
- **un travail personnel régulier**

Inscription

L'inscription définitive est subordonnée aux capacités d'accueil de l'établissement et aux conditions éventuelles de sélection.

Nom	Prénom	Collège
-----	--------	---------

- *Votre parcours en classe de troisième*

Moyenne annuelle en anglais

Moyenne annuelle en mathématiques

- *Motivation de votre vœu en DNL et Signature des parents et de l'élève (obligatoire)*